

M.-H. VICAIRE O.P., *Les "Jacobins" dans la vie de Toulouse aux XIII^e et XIV^e siècles*, in «Archivum Fratrum Praedicatorum» (ISSN 0391-7320), 57, (1987), pp. 1-24.

Url: <https://heyjoe.fbk.eu/index.php/afp>

Questo articolo è stato digitalizzato dalla Biblioteca Fondazione Bruno Kessler, in collaborazione con l'Institutum Historicum Ordinis Praedicatorum all'interno del portale HeyJoe - *History, Religion and Philosophy Journals Online Access*. HeyJoe è un progetto di digitalizzazione di riviste storiche, delle discipline filosofico-religiose e affini per le quali non esiste una versione elettronica.

This article was digitized by the Bruno Kessler Foundation Library in collaboration with the Institutum Historicum Ordinis Praedicatorum as part of the HeyJoe portal - *History, Religion, and Philosophy Journals Online Access*. HeyJoe is a project dedicated to digitizing historical journals in the fields of philosophy, religion, and related disciplines for which no electronic version exists.



Nota copyright

Tutto il materiale contenuto nel sito [HeyJoe](#), compreso il presente PDF, è rilasciato sotto licenza [Creative Commons](#) Attribuzione-Non commerciale-NoDerivatives 4.0 Internazionale. Pertanto è possibile liberamente scaricare, stampare, fotocopiare e distribuire questo articolo e gli altri presenti nel sito, purché si attribuisca in maniera corretta la paternità dell'opera, non la si utilizzi per fini commerciali e non la si trasformi o modifichi.

Copyright notice

All materials on the [HeyJoe](#) website, including the present PDF file, are made available under a [Creative Commons](#) Attribution-NonCommercial-NoDerivatives 4.0 International License. You are free to download, print, copy, and share this file and any other on this website, as long as you give appropriate credit. You may not use this material for commercial purposes. If you remix, transform, or build upon the material, you may not distribute the modified material.



LES « JACOBINS » DANS LA VIE DE TOULOUSE AUX XIII^e ET XIV^e SIÈCLES

PAR
M.-H. VICAIRE OP

L'incomparable église des « Jacobins » de Toulouse, qui mérita de recevoir en 1369 les reliques de saint Thomas d'Aquin, présente dans son apparence une telle unité que les historiens de l'art, jusqu'au milieu de notre siècle, n'hésitaient pas à déclarer qu'elle avait été bâtie d'un seul jet sous sa forme actuelle. Il n'en est rien. Les examens archéologiques aussi bien que l'étude des documents d'archive ont montré que l'église, comme le couvent, s'est bâtie peu à peu, selon des idées successives, à la mesure des besoins et des ressources du moment¹. On a

¹ PRIN, 185-208 et *Les Jacobins*, 21-44. Cf. M. PRIN, *La première église des Frères Prêcheurs de Toulouse d'après les fouilles*, *Annales du Midi*, 67 (1955), 5-18. Voici les abréviations dont on se servira:

CF = *Cahiers de Fanjeaux*. 1966-1985.

DoPr = M.-H. VICAIRE, *Dominique et ses Prêcheurs*, Fribourg, Paris 1977.

GUI = Bernard GUI, *De fundatione et prioribus conventuum provinciarum tolosanae et provinciae Ord. Praed.* éd. P. A. AMARGIER (MOPH XXIV), Rome 1961.

HGL = CL. DEVIC et J. VAISSÈTE, *Histoire générale de Languedoc*, t. VI à IX, 2e éd. Toulouse 1879-1885.

HSD = M.-H. VICAIRE, *Histoire de S. Dominique*, 2 t., 2e éd. Paris 1982.

Les Jacobins = *Les Jacobins, 1385-1985. Sixième centenaire de la dédicace (catalogue de l'exposition)*, Toulouse 1985.

K = V. J. KOUDELKA, *Monumenta diplomatica S. Dominici* (MOPH XXV), Rome 1966 (d'après les numéros des pièces).

PELHISSON, *Chronicon* = Guillaume PELHISSON, *Chronicon*, éd. C. MOLINIER, Le Puy 1980.

PERCIN = J. J. PERCIN, *Monumenta conventus tolosani O.P.*, Toulouse 1693.

PRIN = M. PRIN, *L'Eglise des Jacobins de Toulouse. Les étapes de la construction*, CF 9 (1974), 185-208.

VICAIRE, *Financement* = M.-H. VICAIRE, *Le financement des Jacobins de Toulouse. Conditions spirituelles et sociales de constructions*, CF 9 (1974), 209-253. Repris DoPr, 307-339.

commencé par des constructions basses et sans harmonie, avec les ressources incertaines de la charité quotidienne. Puis on a construit beaucoup plus haut le choeur. Enfin, le tout. Tous les couvents des Prêcheurs méridionaux, si l'on excepte celui de Saint-Maximin, don princier qui ne laissa pas de poser des problèmes aux Prêcheurs, ont été construits comme les Jacobins en fonction des nécessités². Il sont le fruit de la vie de l'Ordre et, pour les Jacobins, de celle de Toulouse en même temps.

La vie d'un couvent apostolique, à la fois tournée vers Dieu et vers les hommes, est essentiellement un dialogue, celui d'une ville et d'une communauté. Dialogue religieux d'abord, mais aussi culturel, économique et social. C'est ce qui fait l'intérêt du thème que nous allons aborder: le dialogue du couvent des Jacobins et de la ville de Toulouse.

I. LA COMMUNAUTÉ DES JACOBINS

Origines — On connaît l'histoire de Toulouse, si dramatique au XIII^e siècle. Après avoir été au siècle précédent l'objet des convoitises et des entreprises alternées des rois d'Aragon, puis d'Angleterre; après avoir connu, à l'intérieur, l'émancipation croissante du régime patricien des Capitouls et la montée des divergences religieuses qui arrachaient des cris d'alarme au comte Raymond V, Toulouse subit à partir de 1211 les assauts de la croisade des Albigeois, l'intervention directe de la France et le traité de Meaux-Paris (1229); en 1249, après la mort de Raymond VII, le dernier comte de la dynastie des Saint-Gilles, ce fut l'installation de son gendre Alphonse de Poitiers, l'un des frères de saint Louis; enfin, en 1271, l'incorporation au royaume de France. Vers ce moment, cependant, se manifeste dans la région un ralliement progressif à la dynastie française qui fera de Toulouse dans les siècles futurs l'un des points d'appuis de la monarchie et du catholicisme. Telles sont les circonstances historiques du développement de la communauté qui a réalisé l'église et le couvent des Jacobins à partir de 1229.

La communauté est antérieure à ce couvent. Celui-ci repré-

² M.-H. VICAIRE, *Le développement de la province dominicaine de Provence (1215-1295)*, CF 8 (1973), 35-77. Repris dans *Annales E.S.C.* XXVIII (1973), 1017-1040 et DoPr, 340-369.

sente en effet la troisième installation toulousaine des Frères Prêcheurs, qu'on appelle en France Jacobins à cause du célèbre couvent de Saint-Jacques à Paris, quoiqu'ils soient nés précisément à Toulouse en 1215. Ils ne sont restés qu'un an dans leur premier logis³, la maison que Pierre Seilhan, premier donateur et premier frère de l'Ordre, avait hérité de son père, ancien viguier des comtes de Toulouse.

Leur second logis, le couvent de Saint-Romain dans la rue qui porte encore son nom — rue Saint-Rome —, fut le premier bâtiment régulier construit par saint Dominique et ses frères⁴, autour d'une chapelle que leur ont donnée les chanoines de la cathédrale à la demande du pape et de l'évêque, en juillet 1216⁵. Treize ans plus tard, en 1229, la communauté devenue trop nombreuse, enserrée entre des bâtiments et des rues qu'elle ne pouvait pas dépasser, devait chercher un emplacement plus vaste pour continuer à se développer⁶. Cela suppose un dynamisme surprenant.

Vitalité — Surprenant, dès l'origine de Saint-Romain. Un an en effet après l'installation à Saint-Romain, en 1217, Dominique, contre l'avis de toutes les autorités du moment, civiles et religieuses, qui craignaient la ruine de l'Ordre naissant, ponctionnait la communauté en envoyant sept frères à Paris « pour étudier, prêcher et fonder un couvent »⁷ et quatre en Espagne avec une mission semblable, en en prenant encore un ou deux avec lui pour rendre visite au pape et fonder à Bologne. Ce que plus tard on appellera la « dispersion » et que Jourdain de Saxe nomme la « mission »⁸ des frères, n'est aucunement

³ HSD I, 338-343. Cf. M.-H. VICAIRE, CF 1 (1966), 159-169; S. Dominique en Lauragais, [Fanjeaux] 1975, 53-54; CF 14 (1979), 68-69; Y. DOSSAT, CF 9 (1974), 255-259.

⁴ « *Ubi primo fratres conventionaliter habitarunt* », GUI, 46, ligne 34. Cf. 1.26.

⁵ K n. 73. Cf. HSD II, 57-58 et M.-H. VICAIRE, *L'ordre de S. Dominique en 1215*, AFP LIV (1984), 24-36.

⁶ « *Propter loci arctitudinem et dilatandi quasi impossibilitatem, quia carrierae publicis cingitur hinc et inde, transtulerunt se fratres ad locum quem nunc inhabitant* ». GUI, 46, lignes 27-30.

⁷ *Processus canonizationis S. Dominici* (Bononiae), MOPH XVI, n° 26.

⁸ Jourdain de Saxe, *Libellus*, emploie avec insistance l'idée de mission (*mittere*, 5 fois; *transmittere*, 3 fois) nnos 47, 51, 52, 61, 62, jamais celle de dispersion. C'est Pierre Ferrand qui emploie 3 fois: *dispergere*, *Legenda*, nnos 31, 32. Etienne de Salagnac a une fois: *dispersit*, une fois: *misit*, *De quatuor in quibus... II*, n° 3. Bernard Gui, *De quatuor in quibus... III*, nnos 8-15, emploie une fois: *dispersio fratrum* (n° 15) et six fois: *mittere*.

l'abandon, encore moins la fuite de Toulouse. Ces derniers termes ne tiennent pas compte des documents qui manifestent la volonté délibérée de Dominique à l'époque de transformer sa « Prédication » toulousaine, tournée jusque là vers le seul Languedoc, en un ordre universel articulé sur les deux premières Universités d'Occident, qui réalise le voeu de prédication générale du IV^e concile de Latran⁹; il ne correspond à la psychologie ni de S. Dominique, ni de ses frères qui ont suffisamment prouvé leur goût de faire face¹⁰; il correspond encore moins au dynamisme de la communauté de Saint-Romain qui, loin de disparaître, poursuit sa vie à Toulouse et ne cesse de croître.

En trois ans en effet, entre 1219 et 1222, le couvent fonde sept autres couvents, pleins de vitalité à leur tour, à Limoges, Narbonne, Montpellier, Lyon, Le Puy, Bayonne et Bordeaux, dont les équipes fondatrices ne peuvent évidemment venir que de l'unique communauté primitive¹¹. Celle-ci continuera de participer à d'autres fondations dans les années suivantes. Pour que néanmoins, sept ans plus tard, en 1229, Saint-Romain manque à ce point de place qu'il soit obligé d'émigrer¹², cela suppose un recrutement local massif et une vitalité débordante, qui ne se démentiront pas dans la suite. Les Jacobins ne cesseront de grandir à leur tour au cours du siècle en même temps que leurs bâtiments. En 1278, ils approcheront de la centaine de religieux¹³. Le couvent fera partie durant le moyen âge de la catégorie enviée dans l'Ordre de « couvent de cent frères », n'étant dépassé dans sa province originelle que par la communauté de Montpellier¹⁴. D'où vient ce dynamisme?

Source du dynamisme — De la vitalité humaine de la ville sans doute. Dominique a choisi dès le premier moment de fonder exclusivement dans les villes¹⁵. Or les populations urbaines

⁹ HSD II, 62 et 77-91. En particulier la vision de S. Dominique à Saint-Pierre du Vatican, Constantin d'Orvieto, *Legenda*, n° 25. MOPH XVI, 304.

¹⁰ Pour S. Dominique, par ex. Jourdain, *Libellus*, n° 34. Pour les frères de Toulouse, PELHISSON, *Chronicon*, 9-10 et 33-40.

¹¹ DoPr 340-345, avec le tableau et la carte, 366-367.

¹² PELHISSON, *Chronicon*, 6-7.

¹³ DoPr 375, à partir des données de la charte du 3.XII.1278, éd. DOSSAT, CF 9 (1974), 268-271.

¹⁴ Environ 110 ou 120 religieux en 1303, DoPr, 374-375. Cf. le tableau comparatif de la population des couvents dominicains du Midi, *ibidem*, 365.

¹⁵ M.-H. VICAIRE, *Recherches sur le premier siècle des Ordres Mendians (Mendians et villes)*, *Revue des Sciences philosophiques et théologiques* 57 (1973), 687-691. - K. ELM, *Stellung und Wirksamkeit der Bettelorden in der städtischen Gesellschaft*, Berlin 1981, 5-9.

sont à l'époque les plus vivantes, les plus réalisatrices de l'occident. Toulouse ne fait pas exception, même sur le plan religieux. Elle reste une ville profondément catholique, en dépit de la présence de dissidents cathares et vaudois. Les crises qui secouent son christianisme, comme une bonne partie du comté, bien qu'elles mettent en lumière certains insuffisances, ne sont pas tant des signes de décadence que de vitalité. On peut en appeler sur ce point aux conclusions des vingt-et-un volumes des *Cahiers de Fanjeaux* qui, chaque année, s'attachent à étudier quelque nouvel aspect de la vie religieuse de la région aux XIII^e et début du XIV^e siècles¹⁶.

Ce dynamisme provient aussi de la vitalité propre des clercs. Le milieu clérical, très vaste et très caractérisé, est spécialement animé à l'époque. Principal bénéficiaire au XI^e siècle de la réforme grégorienne, après avoir au XII^e promu le mouvement canonial par son souci de revenir aux sources « apostoliques » de la sainteté cléricale, après avoir créé le mouvement scolaire par sa mobilité et son appétit de vérité, le milieu des clercs est en train de mettre au monde, spontanément, l'institution universitaire qui sera la gloire du XIII^e. Or Dominique, comme ses successeurs, recrute essentiellement parmi les clercs, et si possible dans les écoles.

L'évangélisme clérical — En outre, le même milieu est traversé en ces temps, chez les jeunes comme chez les notables, par une véritable hantise de l'Evangile, cette parole de Dieu qu'ils étudient ou qu'ils enseignent et qui leur suggère un tout autre idéal que ce qu'ils vivent chaque jour. Or c'est précisément un retour à l'Evangile que leur propose l'Ordre: « Je n'ai pas lu, dit un jeune frère, que le Seigneur Jésus-Christ ait été ni moine blanc, ni moine noir; mais parce qu'il a été pauvre prêcheur, je préfère suivre ses traces plutôt que celles d'un autre »¹⁷. Dans la charte par laquelle l'évêque Foulque donnait en 1215 à Dominique et à ses frères leur mission de prêcher à travers le diocèse, leur propos, ou programme de vie s'exprimait en ces termes: « s'en aller dans la pauvreté évangélique,

¹⁶ Parus de 1966 à 1985 à Toulouse (Privat) et Fanjeaux (Centre d'études historiques).

¹⁷ *Anecdotes historiques d'Etienne de Bourbon*, éd. LECOY DE LA MARCHE, Paris 1877, n° 74. Cf. DoPr 275-279.

à pieds, en religieux, prêcher la parole de vérité évangélique »¹⁸. La pauvreté évangélique dont il s'agit n'est pas seulement celle des moines, qui n'ont rien en propre et tout en commun, mais celle que le Christ pratiquait avec ses apôtres en Galilée; celle que Dominique avait adoptée depuis 1206 dans ses prédications: « Joignant le faire au dire, à l'exemple du bon maître, se présenter dans l'humilité, aller à pieds, sans or et sans argent, bref imiter en tout le modèle des Apôtres »¹⁹. Cette pauvreté itinérante et mendiante que les Prêcheurs pratiquent comme les Mineurs, comme faisaient les cathares et les vaudois, est doublée, selon la décision prise en 1220, par la mendicité des communautés conventuelles elles-même²⁰. Ayant renoncé désormais à toute propriété et revenu, celles-ci ne disposent plus pour nourrir leurs religieux que des aumônes en nature ramenées chaque jour par les deux quêteurs qui vont de porte en porte mendier pour leurs frères le pain de la journée présente.

A Toulouse comme à Paris et à Bologne, le désintérêttement joyeux et l'abandon à la Providence des premiers couvents de Prêcheurs émeulent les jeunes clercs autant que leurs aînés et les attirent passionnément à l'Ordre²¹. Voyez la douleur d'un étudiant qui se désespère de ne pas sentir en lui l'appel irrésistible, et s'en plaint à la Vierge: « Je vois bien, Vierge glorieuse, que vous me dédaignez. Je n'aurai pas de part au collège des pauvres du Christ! »²². A cet instant précis, l'appel se fait entendre en lui, et frère Henri court prononcer devant frère Réginald le voeu d'entrer dans l'Ordre. Cette lumière évangélique et cette aspiration pleine d'élan à la pauvreté du Seigneur émeulent également les laïcs qui voient la vie des frères et les attachent à eux.

Le combat de la foi — Pourtant dans la tâche universelle de prédication que l'évêque a confiée aux Prêcheurs: enseigner la *regula fidei* (c'est-à-dire le *credo*) et inculquer aux hommes une

¹⁸ K no 63.

¹⁹ Pierre des Vaux-de-Cernai, *Historia Albigensis*, éd. GUÉBIN et LYON, I, Paris 1926, no 21. Commentaire DoPr 256-265.

²⁰ Jourdain de Saxe, *Libellus*, éd. SCHEEBEN, MOPH XVI, no 87. Commentaire, DoPr 235-245.

²¹ *Libellus*, nnos 56, 63, 64, 71-73, 89, 90, 96.

²² *Libellus*, no 72.

saine morale, combattre les hérésies et expulser les vices²³, cette dernière partie, polémique, ne facilite pas les rapports des frères avec tous leurs concitoyens, surtout pas avec ceux qui sont liés aux cathares et vaudois. La psychologie d'un clerc du XIII^e siècle, à Toulouse comme ailleurs, doit être bien comprise. Le dissensitement objectif dans la foi le bouleverse au plus haut point, comme l'un des pires dangers qui menacent le salut de chaque personne et le bien de tous dans la chrétienté unanime. Cela conduit les Prêcheurs, dans leur dévouement au prochain, à s'efforcer de mettre au grand jour ce dissensitement mortel afin de le combattre, en vue de l'abolir. Cette attitude qui leur assure l'audience des masses catholiques, les oppose à Toulouse non seulement aux dissidents, mais aux capitouls qui voudraient surtout que l'on taise les dissensitements religieux, voire qu'on les nie²⁴.

Depuis le traité de Meaux, profitant des engagements pris par Raymond VII, la luttre contre l'hérésie s'est accentuée à Toulouse, menée par les évêques: Foulque²⁵, le cistercien et, depuis 1232, Raymond du Fauga, l'ancien provincial des Prêcheurs²⁶. En 1234, le cardinal légat Jean de Vienne vient installer à Toulouse l'inquisition, née trois ans plus tôt en Italie et Allemagne par la collaboration du pape et de l'Empereur, transmise ultérieurement en France, puis au Midi. Le cardinal confie cette lourde charge aux Prêcheurs selon la volonté du pape²⁷. En 1235, Guillaume Arnaud, l'inquisiteur, se décide à frapper à la tête à Toulouse et cite devant lui douze personnalité suspectes d'hérésie, dont huit au moins appartiennent aux premières familles de la ville²⁸. En dépit de menaces de mort, les citations sont intimées. On sait la suite. L'inquisiteur exilé; le prieur du chapitre de la cathédrale et plusieurs curés chassés

²³ K n° 63. Ce sont les quatre objets de la prédication épiscopale, rappelés aux évêques méridionaux par le pape les 10 et 28 mars 1208 (Pierre des Vaux-de-Cernai, *Historia Albigenensis*, I, n° 61) et par le concile d'Avignon, le 2 septembre 1209, MANSI XXII, col. 785.

²⁴ PELHISSON, *Chronicon*, 9-10, 16.

²⁵ Cf. P. CABAU, *Foulque, marchand et troubadour de Marseille, moine et abbé du Thoronet, évêque de Toulouse* († 25.XII.1232), CF XXI, 137-165.

²⁶ O. PONTAL, *De la défense à la pastorale de la foi: les épiscopats de Foulque, Raymond du Fauga et Bertrand de l'Isle-Jourdain à Toulouse*, CF 20 (1985), 185-197. Raymond règne du 20.III.1232 au 17.X.1270.

²⁷ Y. DOSSAT, *Les crises de l'inquisition toulousaine au XIII^e siècle (1233-1273)* Bordeaux 1959, 118-127.

²⁸ PELHISSON, *Chronicon*, 29-40. DOSSAT, *Inquisition*, 131-135.

de la ville; l'évêque constraint de partir; les chanoines de la cathédrale et les Jacobins enfermés et affamés dans leurs couvents. Ces derniers, finalement expulsés à leur tour... Ce n'est pas de dialogue, mais bien de crise avec la ville qu'il est question.

L'unanimité, cependant, n'est nullement réalisée contre les Prêcheurs²⁹. Le comte et les capitouls, sous la pression du pape, ramèneront eux-mêmes, quelques mois plus tard, l'évêque, l'inquisiteur et les religieux dans la ville. Ce qui les bouleverse n'est pas tant l'action contre l'hérésie, que l'irruption d'un tribunal d'exception et d'une législation qui met en question le réseau de droits coutumiers, élaboré par la ville pour protéger ses personnes et ses biens. La masse de la population, « bonne en elle-même », comme le remarque Guillaume de Puylaurens³⁰ « n'a été corrompue, pour un instant et pour la circonstance, que par un peu de ferment ». Les vrais adversaires, à Toulouse, sont un nombre limité de familles touchées par l'hérésie dont la puissance politique ou économique, grâce à leurs alliances et à leur clientèle, peuvent à certains moments provoquer un mouvement populaire. Par contre le clergé, séculier comme régulier, fait bloc avec les Prêcheurs³¹, spécialement dans les moments de crise, comme il l'a fait naguère plus d'une fois, en 1211 en particulier. Il n'y a pas à Toulouse, au XIII^e siècle, de querelle des séculiers contre les réguliers³².

C'est donc à partir d'une situation difficile que le couvent des Jacobins s'est installé et a bâti. Les étapes de la construction et les collaborations qu'elle a nécessitées vont précisément

²⁹ A certains moments Pelisson (*Chronicon*, 22, 27) parle de « *tota civitas* », « *tota villa* » tournée contre les frères. Mais d'autres textes manifestent au même moment l'action de partisans des frères, les « *catholici* », qui sont la majorité, 15 et suiv., 22, 34-40. C'est ce que précise Guillaume de Puylaurens, *Chronique*, éd. J. DUVERNOY, Paris 1976, 152: « [Civitas] cuius totam massam, licet in se bonam, in illo instanti et in illa instantia, fermenti modicum corrumpet ».

³⁰ Cf. note précédente.

³¹ L'évêque, le chapitre de la cathédrale, de nombreux curés de la ville sont expulsés ou affamés en même temps que les Prêcheurs, PELLISSON, *Chronicon*, 31, 33.

³² La tension qui se manifeste dans les années 60 entre les Bénédictins de la Daurade et les Jacobins, assez rapidement apaisée par l'intervention du pape, est due aux achats et destructions massives de maisons d'habitation par les Prêcheurs pour agrandir leur couvent sur le territoire paroissial de la Daurade, VICAIRE, *Financement*, 235-236.

nous permettre de manifester comment il s'est néanmoins enraciné dans la société de Toulouse, en même temps que dans son sol.

II. L'IMPLANTATION DANS LA SOCIÉTÉ TOULOUSAINE.

Les étapes — A l'aide de divers documents, en particulier d'un mémoire rédigé par l'*operarius*, le contrôleur des travaux de construction conventuels, frère Guillaume Pelhisson, on a pu reconstituer la suite des achats de terrain, les étapes de la construction et la liste des vendeurs de parcelles et des donateurs³³. On note trois campagnes de constructions. 1) De 1229 à 1234. — 2) De 1242 à 1254. — 3) De 1274 env. à 1313; en remarquant qu'après cette date, quoique le couvent soit achevé, on continue d'y travailler jusqu'à la consécration de l'église en 1385³⁴.

D'autre part, entre 1) et 2), soit entre 1234 et 1242, on ne rencontre ni construction, ni achat, ni don de terrain. Entre 2) et 3), soit entre 1254 et 1275, au contraire, l'arrêt des constructions fait place à des achats massifs de parcelles. Manifestement le couvent, qui ne recevait rien de notable dans la période de crise 1234-1242, reçoit au contraire dans la seconde interruption des constructions des secours nombreux qu'il utilise pour acheter le sol par morceaux, avant de recommencer à bâtir. Voici, maintenant les conclusions qu'on peut tirer, sur les relations entre ville et couvent, de l'origine de ces secours.

La 1^{re} campagne — En 1229, c'est Pons de Capdenier, le « Crésus » toulousain et ancien capitoul, qui, à la demande de l'évêque Foulque, fournit la somme de 1800 sols tolsas (soit 3600 tournois) nécessaires à l'achat du site³⁵. Cette générosité fait pendant aux 1000 sols qu'il lègue aux Mineurs dans l'énorme aumône de 10.000 sols tolsas que, la même année, il inscrit

³³ Entre 1245 et 1260. Le mémoire, « *De emptione et acquisitione secundi loci fr. predicatorum Tholose* » a été recueilli et publié par Bernard GUI, *De fundatione...* éd. P. AMARGIER, MOPH XXIV, Rome 1962, 32-42.

³⁴ VICAIRE, *Financement*, 207-253. Voir en particulier le tableau des acquisitions de parcelles, 246-248. M. PRIN, *La première église*, (cf. supra, n. 1) et *L'Eglise des Jacobins de Toulouse* (cf. supra, n. 1).

³⁵ Traité de PELHISSON, dans GUI, 32, lignes 4-20.

dans son testamente peu avant de mourir³⁶. Les deux familles qui possèdent des droits de fief roturier sur le site y renoncent. Les capitouls font un don de 4 livres (80 sols) en 1232. C'est l'unique don que l'on connaisse d'eux aux Jacobins. Un étranger achète une maison qu'il donne. Voilà pour les dons. Le prieur, par contre, doit acheter 11 parcelles indispensables pour bâtrir, pour 2300 sols au total. Le provincial — qui ne devient évêque qu'en 1232³⁷ — fournit, lui, 18.000 sols pour la construction. Or ni lui, ni le prieur n'ont d'autres ressources que les aumônes des Toulousains. L'habitude de donner ces aumônes aux frères remonte aux origines de leur mendicité conventuelle, donc à 1220³⁸, au temps de Saint-Romain. Elle continue donc plus que jamais au temps des Jacobins.

On peut conclure³⁹. A ses origines, entre 1229 et 1234, et même 1241, le couvent des Jacobins, à part le don de son site, n'a obtenu aucun don, aucune aide financière, ni du comte, ni des capitouls (sauf 80 sols), ni d'aucun notable ou bourgeois de la ville. Seules les aumônes multiples et souvent anonymes des fidèles ont permis le premier essor du couvent. Ce fait manifeste un large contact des Prêcheurs avec la population de la ville, que signalent d'ailleurs d'autres documents⁴⁰; il constitue la réponse des Toulousains à la décision de pauvreté évangélique voulue par Dominique et pratiquée par les frères: « Là, les frères, écrit Guillaume Pelhisson, édifièrent de très pauvres maisons, petites et basses, par manque de terrain et défaut de ressources. Pendant de longues années, nos frères menèrent une vie très austère et très pauvre, tant pour la nourriture que pour le vêtement, mais avec un dévouement plein d'allégresse pour le nom du Christ et pour l'enracinement de la foi »⁴¹. De fait, la première église est un grand hangar écrasé de 46m de long, 22 de large et 13 seulement de hauteur, couvert d'un toit de charpente⁴².

³⁶ VICAIRE, *Fondement*, 222 et n. 56, d'après PELHISSON (traité), P. GÉRARD (*Le cartulaire des Capdenier*) et J. H. MUNDY (*Liberty and political power in Toulouse*).

³⁷ Financement, 33, lignes 24-25. C'est dans cette étude publiée dans: *La naissance et l'essor du gothique méridional au XIII^e siècle*, CF 9, 208-253 et reproduit dans DoPr 307-339, que se trouve la documentation détaillée sur le financement des trois campagnes de construction.

³⁸ Décidée au chapitre général de Bologne, le 17 mai 1220, HSD II, 213-216.

³⁹ Financement, 221-226.

⁴⁰ Cf. supra, n. 29.

⁴¹ PELHISSON, *Chronicon*, 8.

⁴² PRIN, 191-194.

La deuxième campagne — Le climat change à partir de 1242. Est-ce à cause de l'arrivée d'un très grand prieur qui va rester en place seize années de suite (ce qui est exceptionnel), préparer à la seconde campagne de construction et préparer largement la troisième? Raymond de Foix est à lui seul un symbole⁴³. Fils du comte de Foix Roger-Bernard II, il est le frère de Roger IV et l'oncle du comte Roger-Bernard III qui, comme son frère Pierre, possède jusqu'à la mort de Raymond, en 1258, une maison contigüe au couvent⁴⁴. Entré chez les Prêcheurs avant 1230, Raymond s'est courageusement engagé en 1235 à Toulouse et à Rome pour la cause de la foi⁴⁵.

Sous son impulsion, entre 1242 et 1254⁴⁶, le couvent double son dortoir et son réfectoire, se donne une hôtellerie et une infirmerie et construit à l'est de l'église une vaste abside avec onze chapelles, qui porte la longueur de l'édifice à 75 m. Il triple ainsi dans le bâtiment l'espace réservé aux laïcs. Il prépare en même temps un grand cimetière derrière le chevet de l'église. Or sur les vingt parcelles acquises durant cette campagne six sont maintenant des dons. Le reste, des achats par l'évêque, puis par le prieur. L'un de ces donateurs est Bernard, le futur comte de Foix. Quatre autres appartiennent à des familles capitulaires de la ville. Parmi eux, Arnaud Barravi et ses frères, dont la famille a fourni nombre de capitouls aux XII^e et XIII^e siècles. Or les Barravi possèdent au rebord ouest du site des Jacobins une tour et une rue perpendiculaire au mur romain, bordée d'une trentaine de parcelles. En 1248, ils donnent cette tour avec ses droits de seigneurie; ils donnent en outre ou vendent leurs droits de seigneurie sur la totalité des parcelles acquises par le couvent dans leur rue. Le don est considérable. C'est aussi une réconciliation. Aux générations précédentes, plusieurs hommes et femmes de la famille avaient été cathares et Roger Barravi, un oncle d'Arnaud semble-t-il et gendre de Pons de Capdenier, avait quatre ans durant refusé de céder une parcelle qui empêchait de construire le mur ouest et le portail de l'église. A l'opposé, en 1273, on constatera la présence d'un Arnaud Barravi parmi les Prêcheurs⁴⁷.

⁴³ *Financement*, 227.

⁴⁴ GUI, 38, lignes 7-13.

⁴⁵ PELHISSON, *Chronicon*, 35-36 et 40.

⁴⁶ *Financement*, 226-240 et PRIN, 194-197.

⁴⁷ Sur cette famille et ses relations avec les Jacobins, cf. J. J. PERCIN, *Coemeterium nostrum*, dans *Monumenta conventus Tolosani*, Toulouse 1693,

En 1246, une branche des Rouaix, famille qui a compté elle aussi des cathares, se fait bâtir une tombe, dont l'enfeu est encore en place aujourd'hui, à l'abside du chapitre des Frères⁴⁸. Les Dejean de Gargas y prennent également une tombe la même année⁴⁹. D'autres familles, nobles ou bourgeoises, se font attribuer les onze chapelles de l'abside qu'elles se chargent de construire jusqu'à la clef de l'arc dans le mur. La famille noble des Palays s'installe dans la chapelle du chevet⁵⁰. Les interventions de l'un de ses membres, le jurisconsulte Roger de Palays, tout dévoué aux Jacobins, nous permet d'entrevoir l'un des ressorts du rapprochement entre Prêcheurs et notables: la communauté du milieu universitaire qui rassemble juristes et théologiens. De fait, dès ce moment, plus d'un juriste est attaché aux Jacobins et se fait ensevelir, tel Arnaud d'Escalquens en 1258⁵¹, sous le cloître ou dans le chapitre. A la génération suivante, nombre de familles notables de Toulouse ou du Toulousain auront, comme les Barravi, les Hunaud de Lanta, les Baragnon, de leurs propres enfants parmi les Prêcheurs⁵².

De 1241 à 1263, le total des donations de parcelles par des laïcs s'élève à quelque 2000 sols; le total des achats par le prieur ou par l'évêque, à 6110. Quant à la construction, elle est financée par les aumônes, mais aussi par des legs, des contributions annuelles ou extraordinaires du nouveau comte Alphonse de Poitiers (depuis 1249), par des aumônes ou fondations à l'occasion de sépultures ou d'anniversaires. Concluons⁵³. Entre 1242 et 1254, la haute société toulousaine commence à rejoindre dans la générosité la masse de la population et pénètre largement aux Jacobins, dans son église et même dans sa communauté.

262 et suiv. C. DOUAIS, *Les Frères Prêcheurs en Gascogne aux XIII et XIV^e siècles*, Paris 1894, 135, n° 5, où l'on cite cet Arnaud Barravi, lecteur pour lors à Alais; *Financement*, 232-233.

⁴⁸ J. J. PERCIN, *Coemeterium nostrum*, 269, n° 2.

⁴⁹ *Ibidem*, 261, n° 4, famille issue de celle des Mauran, qui fut particulièrement liée à l'hérésie dès le XII^e siècle.

⁵⁰ Leur écu, aux six besans, qui se voit encore à droite et à gauche de la verrière du chevet, témoignent qu'ils l'ont fait construire en même temps que la chapelle d'axe. Sur le rôle du jurisconsulte Roger de Palays, *Financement*, 234 et n° 95. Pour le sarcophage du chevalier Hugues de Palays, *Les Jacobins*, 33, n° 32.

⁵¹ Epitaphe, *Les Jacobins*, 23, n° 5.

⁵² *Financement*, 234.

⁵³ *Financement*, 231-240.

La 3^{ème} campagne — De 1255 à 1275, les achats de parcelles continuent de plus belle⁵⁴. C'est vers cette dernière date que commence la voussure de l'abside. La longue salle écrasée de 75 m. de long, 20 (non plus 22) de large, 13 de haut, s'élance désormais sur l'abside à 28 m. de hauteur sur le fameux pilier aux 22 nervures et sur les deux suivants⁵⁵. L'édifice prélude ainsi, dans un déséquilibre encore plus marqué, à ce qui sera soixante ans plus tard le chef d'œuvre achevé. En même temps le couvent s'agrandit encore: dortoir et maison à multiples chambres, écoles, réfectoire, bibliothèque, cloître des frères et cloître des séculiers, font derechef plus que doubler la capacité de logement ou d'accueil des bâtiments. On construit simultanément un clocher (vers 1275), où l'Université installe en 1298 la cloche qui va scander désormais, à la fois la vie des écoles et celle de la communauté dominicaine⁵⁶. Le procès-verbal de l'élection du bedeau par le Conseil de l'Université le 29 décembre de l'année précédente, illustre l'intime association des Jacobins à la vie du *studium*⁵⁷. L'acte se passe aux Jacobins, à l'issue de la messe universitaire du dimanche. Le lecteur des Prêcheurs, Guillaume de Peyre Godin, fait partie du conseil, dont il est même le premier nommé.

En 1313, l'établissement de la grande sacristie marque le terme des constructions d'ensemble. Mais en 1324-1340, l'exhaussement et la voussure de la nef qui achève l'église; en 1335-1341, la réalisation de la chapelle Saint-Antonin; enfin l'établissement des chapelles sud de la nef vont terminer les Jacobins tels que nous les voyons encore aujourd'hui.

Le financement — Le financement de ces constructions réclame, on le devine, des sommes considérables. La province dominicaine et le couvent lui-même doivent faire des emprunts. En 1278, on vend au roi la maison de Pierre Seilhan⁵⁸ qui depuis

⁵⁴ Trente-deux parcelles entre 1255 et 1263, *Financement*, 247-248.

⁵⁵ PRIN, 197-204.

⁵⁶ « *Item facta fuit illa magna campana pro universitate studii tholosani* », GUI, 53, lignes 28-29. Cf. CF 5 (1970), 69.

⁵⁷ H. GILLES, *Documents inédits pour servir à l'histoire de l'Université de Toulouse au XIII^e s.* CF 5, 296 et 300-303.

⁵⁸ Y. DOSSAT, *Le couvent des Jacobins de Toulouse et son endettement en 1278*, CF 9 (1974), 255-272.

⁵⁹ C'est en 1585 que l'inquisiteur, dont le titre était devenu tout théorique depuis que le roi avait pris en charge les poursuites d'hérésie, quitte définitivement la maison Seilhan. M.-H. VICAIRE, *La recherche des documents sur les Albigeois au XVII^e siècle*, CF 14 (1979), 67-69.

1234 sert et continuera de servir de siège à l'inquisiteur⁵⁹. Les soeurs de Prouilhe prennent en charge, vers 1304, la construction d'un passage entre chapitre et réfectoire⁶⁰. Le roi, qui succède aux comtes depuis 1271, et les bourgeois de la ville, font des générosités qui peuvent être grandes: tel ce Bonafous qui finance à lui seul les quatre derniers étages ajourés du clocher, émule de celui de Saint-Sernin⁶¹. Mais une nouvelle catégorie de donateurs apparaît et prend le pas sur tous les autres, les gens d'Eglise. Naguère l'évêque Raymond du Fauga († 1270) a été le grand bienfaiteur, mais avant tout comme Prêcheur. Vers 1292, l'évêque Mascaron († 1296) donne 10.000 sols pour bâtir la maison aux chambres et à l'hospice qu'on appelle de ce chef « maison épiscopale »⁶². Un clerc de Bazas, Maître Arnaud de Villario, donne 800 livres pour la voussure du chapitre⁶³. Mais ce sont avant tout des Prêcheurs devenus prélates des papes d'Avignon, le cardinal Guillaume de Peyre Godin († 1336)⁶⁴, ancien lecteur, puis prieur des Jacobins et provincial de Provence, et Dominique Grima, maître du sacré Palais devenu évêque de Pamiers, qui achèvent au XIV^e siècle la construction des Jacobins par de larges munificences. L'histoire de l'Eglise universelle, comme celle de Toulouse, retentit de la sorte dans celle des Jacobins. Il faut maintenant pénétrer plus profondément dans l'intimité de ces liens, dans leur source proprement religieuse.

III. L'IMPLANTATION DANS LA VIE RELIGIEUSE ET CULTURELLE

On sait qu'à partir du milieu du XIII^e siècle, les couvents des Prêcheurs et des Mineurs, en attendant ceux des Carmes et des Augustins, apparurent aux villes indispensables à leur existence. Elles possédaient pourtant déjà des moines et des chanoines! A Toulouse, pour ne parler que des plus grands, les chanoines de Saint-Etienne et les bénédictins de la Dalbade⁶⁵ et

⁶⁰ GUI, 55, lignes 1-4.

⁶¹ GUI, 53, lignes 26-27. PRIN, 203. Cf M. PRIN, *La première église des Fr. Prêcheurs de Toulouse, d'après les fouilles. Annales du Midi* 67 (1955), 15.

⁶² GUI, 53, lignes 8-9, 23-26 et n. 25.

⁶³ GUI, 54, lignes 21-22. PERCIN, *Monumenta*, 67, no 1.

⁶⁴ VICAIRE, *Financement*, p. 244 et nn. 131-134.

⁶⁵ Passée plus tard aux Templiers, puis aux Johannites.

de la Daurade, dans la cité et, dans le bourg qu'ils ont fait naître, les chanoines de Saint-Sernin. Mais les services que les frères mendians étaient capables de rendre leur parurent vite spécifiques et irremplaçables. Peut-être les liens qui se renouvelaient chaque jour entre les frères et leurs voisins du fait de la mendicité ajoutaient-ils une note de sollicitude émue à la gratitude qu'on ressentait pour les services reçus de leur ministère. On voit paraître bientôt le type de la *mulier devota fratibus*⁶⁶. Les laïcs sont très conscients des motifs de leur intérêt. Voyez cette lettre des habitants de Saint-Junien, en Limousin, au chapitre provincial des Prêcheurs de Provence en 1291⁶⁷: « Nous avons appris par des témoignages certains que les cités et les villes vers lesquelles s'est tournée votre bienveillance pour y établir avec succès votre demeure, sont devenues meilleures à vu d'oeil en matière spirituelle autant que temporelle, car elles accueillent des gens qui apportent la paix, éclairent la patrie et libèrent le peuple de Dieu des chaînes de leurs péchés ». Aussi, « désireux de participer de façon plus intime à vos prières et à vos autres bonnes œuvres... » supplient-ils le chapitre de fonder chez eux un couvent.

Une telle requête n'était pas nécessaire à Toulouse. L'Ordre avait été créé dans la ville et, de plus, sa maison primitivement fondée à la porte Narbonnaise, comme pour signifier sa volonté d'évangéliser la campagne aussi bien que la ville⁶⁸, s'était vite transportée au cœur de la cité, à la rue Saint-Romain, pour s'installer, enfin, à cheval sur le mur romain, simultanément sur le bourg et sur la cité⁶⁹. Mais les motifs indiqués par les hommes de Saint-Junien nous signalent bien les services que Toulouse au XIII^e siècle pouvait attendre des Jacobins.

On remarquera l'expression « en matière spirituelle autant que temporelle ». Elle évoque sans doute les nombreux services rendus par les couvents aux autorités civiles, comme de mettre par exemple à leur disposition des hôtelleries et de vastes réfectoires pour la réception des rois et des princes — on a gardé à Toulouse le souvenir du somptueux banquet offert au roi de

⁶⁶ Lombarde, fille de R. den Gezas, vend aux frères pour ce motif à bas prix une grande maison, GUI, 35, ligne 11.

⁶⁷ GUI, 220-222. La même formule est successivement reprise par les chanoines, les bénéficiers et les bourgeois de Saint-Junien.

⁶⁸ HSD I, 341 et n. 39.

⁶⁹ VICAIRE, *Financement*, 213-214.

France en 1390 par Gaston Phébus de Foix au réfectoire des Jacobins⁷⁰; mais surtout elle nous rappelle le décalage considérable qui existe entre la mentalité de chrétienté du XIII^e siècle et la nôtre, si réticente à toute collusion du spirituel et du temporel. Cela doit rendre prudent pour apprécier l'affirmation des gens de Saint-Junien: « des gens qui apportent la paix... », que semblent contredire par exemple les troubles de 1235 à Toulouse. Mais dans le Limousin on est loin du comté de Toulouse, et à Toulouse même, en 1290, la situation a bien changé. Sans doute, beaucoup pensaient-ils, comme le faisaient naguère les partisans de la croisade, que c'est apporter la vraie paix que de dénoncer les déviations mortelles de la foi qui risquent de laisser les chrétiens se damner. D'autre part, de tels troubles restent localisés, tandis que partout la prédication des Prêcheurs vise à ramener la paix entre les personnes, les familles et les clans. Le texte continue: « ils éCLAIRENT la patrie et libèrent le peuple de Dieu des chaînes de ses péchés ». Tel est bien le rôle des Jacobins à Toulouse.

Le premier nom du couvent de Toulouse a été: « Prédication de Saint-Romain »⁷¹; celui des religieux: « Frères de la Prédication »⁷². Leurs constitutions ne prononcent pas une fois les mots d'hérésie, d'hérétiques; au contraire, toutes les définitions de l'Ordre par le pape ou par les chapitres, portent sur leur mission de prédication ou, mieux, « d'évangélisation »⁷³, faisant écho à la toute première expression du « propos » de l'Ordre en 1215: « aller dans la pauvreté évangélique, à pieds, en religieux, et prêcher la parole de vérité évangélique »⁷⁴.

L'église des Jacobins en témoigne elle-même. Peut-être Dominique espérait-il prêcher uniquement dans les églises des autres? Ce qui expliquerait qu'il ait imposé à ses frères des chapelles « médiocres et basses », qui ne dépasseraient pas 30 pieds (12 m. env.) en hauteur⁷⁵. On l'a respecté aux Jacobins,

⁷⁰ PERCIN, 93, n° 13. HGL IX, 946-948.

⁷¹ En mars 1217, K n° 82.

⁷² K n° 83. Cf. HSD I, 228 et 233-234.

⁷³ Notamment dans les bulles de confirmation et de recommandation de l'Ordre, qui s'échelonnent de 1217 à 1221. Cf. V. J. KOUDELKA, *Notes sur le cartulaire de S. Dominique*, III: Bulles de recommandation, AFP XXXIV (1964), 31-34 et HSD II, 168-175.

⁷⁴ K n° 63.

⁷⁵ A. H. THOMAS, *De oudste Constituties van de Dominicanen...* Louvain 1963, 260 et nn. 104-105 et 366-367. G. C. MEERSSEMAN (*L'architecture dominicaine au XIII^e s., législation et pratique*, AFP XVI (1946), 146-148) pense que

comme dans tout l'Ordre à l'époque. Vingt ans après la mort du fondateur, il fallait bien se rendre à l'évidence. Les invitations à prêcher dans les paroisses ne venaient pas aussi nombreuses qu'on l'espérait. Il fallait prêcher dans les couvents et pour cela bâtir des édifices beaucoup plus vastes, aptes à rassembler des audittoires nombreux⁷⁶. On s'efforça encore pendant trente ans à respecter en hauteur la limite des 12 ou 13 m., jusqu'à ce qu'au dernier quart du siècle, l'Ordre se décidât à supprimer cette limite que rien ne justifiait plus.

Ainsi, c'est bien la prédication qui a façonné l'histoire et la figure de l'église des Jacobins. Elle en a aussi façonné la structure. Car c'est pour elle que les frères ont adopté la surprenante disposition en deux nefs, qu'on retrouve aussi à Bayonne, à Angers, à Saint-Jacques de Paris. La nef de gauche, en effet était destinée au chœur des religieux, qui est le lieu de la prière commune; la nef de droite et l'abside appartenaient aux fidèles à qui s'adressait le sermon.

Les Prêcheurs, d'autre part, ont mis au point des techniques précises pour former leurs prédicateurs. Ils leur ont fourni des livres, « leurs armes » disent-ils⁷⁷. La bibliothèque municipale de Toulouse conserve encore cent-dix manuscrits provenant de leur bibliothèque, dont le contenu philosophique, théologique, canonique, pastoral et historique, est significatif⁷⁸. Cependant, ni ces techniques, ni ces livres ne peuvent dire ce que fut pour Toulouse, comme pour les nombreuses villes d'Occident, l'apparition des prédicateurs instruits et néanmoins populaires, ardents parfois jusqu'à l'emportement prophétique, que les Jacobins comme les autres frères mendiants ne tardent pas

seule la qualification « médiocres et basses » remonte à S. Dominique. Les mesures chiffrées viendraient du chapitre de 1228. Cf. M.-H. VICAIRE, *L'ordre de S. Dominique en 1215*, AFP LIV (1984), 28-30.

⁷⁶ « Locum qui ad capiendo homines in praedicationibus sufficiens spaciū habeat », d'après une lettre du provincial de Germanie citée par G. G. MEERSSEMAN (*Origini del tipo di chiesa umbro-toscano degli ordini mendicanti*, dans *Il gotico a Pistoia*, Roma 1972, 70).

⁷⁷ P. AMARGIER, *Le livre chez les Prêcheurs*, Bulletin de philologie et d'histoire, I, Paris 1975, 405, repris dans *Etudes sur l'Ordre dominicain, XIIIe-XIVe s.*, Marseille 1986, 55.

⁷⁸ A. MOLINIER, *Bibliothèque municipale de Toulouse dans Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques de France*, VII, Paris 1885. P. CAZALÈS-RICO et B. COFFINIÈRES, *Recherches sur les manuscrits de la bibliothèque du couvent des Dominicains de Toulouse (XIIIe-XIVe s.)*, Mémoire de maîtrise, Toulouse 1983. - *Les Jacobins*, nn°s 8-12, 50-61, 92, 108.

à multiplier. Une place était à prendre. Ils l'occupent avec tant d'efficacité qu'on ne peut plus se passer d'eux désormais.

A l'arrivée du bienheureux Réginald à Bologne, en 1220, nous dit-on, « tout Bologne était en effervescence. Il semblait qu'un nouvel Elie venait de se lever »⁷⁹. Deux siècles plus tard, un saint Bernardin de Sienne, pour les Mineurs, un Savonarole, pour les Prêcheurs, continueront de bouleverser des cités et des populations entières. Voyez, pour Toulouse, ce que le chroniqueur raconte du passage du Prêcheur catalan saint Vincent Ferrier dans la ville. « Il revint à Toulouse en 1416, le vendredi de la Passion. Et le jour des Rameaux, prêcha à la cathédrale Saint-Etienne, sur le texte: « Debout les morts! Levez-vous pour être jugés! ». Il ne tarda pas à bouleverser d'émotion et de terreur les esprits, les coeurs et les corps, si fortement qu'il ne paraissait plus un homme, mais un ange qui appelait à comparaître devant le tribunal du Christ! Si bien qu'un nombre presque infini d'auditeurs, soit dans la grande nef de la cathédrale, soit sur la place et les rues adjacentes, se jetaient sur le sol et, sans pouvoir se relever, criaient de toutes leurs forces: « miséricorde, miséricorde, miséricorde! ». Quand il descendit de la chaire, ils l'étouffèrent presque en voulant lui baisser les mains ou toucher ses vêtements... »⁸⁰. La foule le raccompagne jusqu'aux Jacobins. Cela continuera tous les jours de la Semaine Sainte jusqu'à Pâques. Conversions, confessions innombrables. Quand il part prêcher à Muret, on déclare que « la face de la ville toute entière est changée! ».

La prière solennelle des frères, liturgie de jour et de nuit dans les stalles de la nef gauche, n'est pas étrangère à la pénétration de leurs paroles dans les coeurs. Il faudrait évoquer, en outre, l'atmosphère de prière intense qui règne dans l'ensemble de l'édifice. Les messes à l'autel majeur, à la cinquième travée de la nef, en haut du chœur des religieux — près duquel on érigera le mausolée de saint Thomas; ou à l'autel du chevet — où se célèbrent régulièrement les messes corporatives de l'Université; ou dans les seize chapelles du pourtour; le culte des saints attachés à chacun de ces sanctuaires; les cierges innombrables que les fidèles entretiennent à telle ou telle image sainte;

⁷⁹ Jourdain, *Libellus*, no 58.

⁸⁰ PERCIN, *Monumenta*, 94-95, nnos 4-10.

l'accroissement de dévotion qu'amène l'indulgence accordée en 1253 par le pape Innocent IV et renouvelée par ses successeurs à qui visitera l'église à la fête de saint Dominique⁸¹.

Notons encore deux traits au sujet des mêmes chapelles. Elles sont par excellence le lieu des confessions féminines, afin qu'on puisse voir, mais non entendre, confesseurs et pénitentes⁸². Les confessions, qui concluent le labeur de la prédication⁸³, sont si nombreuses que les chapitres provinciaux s'occupent fréquemment à les réglementer⁸⁴.

D'autre part, la possession d'une chapelle par une famille ne signifie pas seulement les sépultures et les anniversaires, elle établit un lien permanent entre une famille vivante et les Jacobins, une sorte d'ancrage d'un lignage dans le sacré. Si l'on veut comprendre la familiarité que ce lien signifie, je citerai la manifestation stupéfiante qu'imagine le 22 avril 1327 le chevalier Guillaume d'Escalquens, capitoul, dont la famille rappelons-le possède une tombe aux Jacobins depuis 1258⁸⁵. En présence d'une immense foule et dans l'embrasement des cierges, revêtu du manteau comtal, il se fait porter aux Jacobins, vivant mais étendu sur un brancard funèbre, entouré de ses collègues capitouls, pour mimer des funérailles solennelles. Le 8 juin suivant, l'archevêque, suffoqué, profite d'un synode provincial pour interdire de telles mascarades.

Ce qui reste à dire, maintenant, est moins visible que ces ministères et manifestations religieuses de tous niveaux, mais plus important peut-être. Il s'agit de la vie théologique intense, qui depuis les origines assure en profondeur l'authenticité, la richesse et l'efficacité de la prédication et de l'enseignement de la vérité de foi par les Prêcheurs à Toulouse.

⁸¹ *Bullarium Ord. Fr. Praedicatorum*, éd. A. BRÉMOND, I, Rome 1729, 233 (Bulle du 11 avril 1253).

⁸² *Acta capitolorum provincialium Ord. Fr. Praedicatorum*, éd. DOUAIS, Toulouse 1894, 38 (1250, n° 11). Cf. C. CAROZZI, *Le ministère de la confession chez les Prêcheurs de la province de Provence*, CF 8 (1973), 333 et 349.

⁸³ Humbert de Romans, *De eruditione praedicatorum*, éd. BERTHIER, II, 479-481. M.-H. VICAIRE, *Sacerdoce et prédication aux origines de l'Ordre des Prêcheurs*, *Revue des Sciences philosophiques et théologiques*, LXIV (1980), 253-254.

⁸⁴ C. CAROZZI, *ibidem*, 331-342.

⁸⁵ Guillaume d'Escalquens était capitoul depuis le 6 octobre 1326. L'archevêque était Jean de Comminges. Le concile provincial serait du 8 juin. HGL, IX, 444. Cf. la note 4 de Molinier, qui accepte en gros ce récit, donné par les Annales de Bardin et repris par PERCIN, 71, n° 4.

La vie théologique — Dominique a voulu, dès l'origine, que la prédication de l'Evangile que ses frères assumaient soit alimentée par l'étude théologique, selon les méthodes les plus affinées de l'Eglise du temps. De là ses fondations de couvents aux Universités de Paris et de Bologne dès la naissance de son Ordre. N'a-t-il pas obtenu du pape, le 19 janvier 1217, une lettre aux théologiens de Paris pour que certains d'entre eux, avec leurs étudiants, quittent la Seine pour la Garonne⁸⁶? La fondation d'un vaste *studium* à Toulouse imposée à Raymond VII par le traité de 1229, prévoyait quatre chaires de théologie. Celles-ci, dans la mesure où elles ont été réellement ébauchées, ne pouvaient s'enraciner ni se perpétuer: on ne fait pas à l'époque surgir un milieu universitaire par une décision d'en-haut. Mais les Prêcheurs ont pris autrement au sérieux leur mission et ont envoyé dès 1230 à Toulouse leur pièce maîtresse à l'Université, le premier maître en théologie qu'ils venaient d'obtenir à Paris, Roland de Crémone, philosophe aristotélicien de Bologne, quelque peu médecin, devenu Prêcheur, puis théologien⁸⁷. Nous possédons encore le cours qu'il a fait alors aux Jacobins. C'est un enseignement magistral, qui approfondit la somme des croyances chrétiennes avec l'ampleur et l'équilibre d'une synthèse parisienne. Après lui en 1233, l'Ordre procure aux Jacobins son troisième maître parisien, Jean de Saint-Gilles. En 1235, Laurent de Fougères lui succède, qui deviendra ensuite le septième maître de Paris dans l'Ordre⁸⁸. Ainsi lancé, l'enseignement des Jacobins se maintient désormais par lui-même. Le *studium*, bientôt doublé par celui de Montpellier, est chargé de fournir en professeurs de théologie chacun des 49 couvents de la Province au XIII^e siècle, puisque tout couvent de Prêcheurs doit être une école d'initiation et de formation continue de ses religieux. Vers 1240, cet enseignement se dédouble en s'articulant. La province institue une série d'écoles préparatoires, qu'après 1260 elle subdivise encore entre écoles de logique supérieure et école de philosophie naturelle. La théo-

⁸⁶ M.-H. VICAIRE, *Le projet d'appel à Toulouse de gens d'école de Paris*, CF 5 (1970), 43-53.

⁸⁷ M.-H. VICAIRE, *Roland de Crémone ou la position de la théologie à l'université de Toulouse*, CF 5 (1970), 145-178, dont les données sont mises au point et complétées dans CF 16 (1981), 63-76 et CF 20 (1985), 257-268 et 290-300.

⁸⁸ CF 5 (1970), 160-161 et CF 20 (1985), 295.

logie se subdivise à son tour. Le maître reçoit un sous-lecteur, puis des collègues. On distingue bientôt quatre types de chaires: chaires des écoles bibliques, sententiaires, magistralles, elles-mêmes subdivisées en chaires de Prime et de Vêpres. C'est en 1293 que s'achève à Toulouse cet épanouissement⁸⁹. Il est couronné en 1295, lorsque le chapitre provincial, à la demande de l'Université de Toulouse, assigne aux Jacobins de nouveau un maître en théologie de Paris, en qualité de « professeur de Faculté théologique »⁹⁰. Remarquons-le, il n'y a pas à cette époque de Faculté de théologie à l'Université de Toulouse. Il n'y en aura pas avant Urbain V, en 1365. Mais depuis longtemps l'école des Jacobins est au cœur du *studium* de Toulouse, participant par son « lecteur » aux réunions corporatives de l'Université⁹¹, gardant dans son coffre les chartes essentielles de ce corps, réglant par sa cloche l'horaire des cours dans les écoles et réservant l'autel du chevet pour la messe dominicale des universitaires, cependant que le siège du recteur et la tombe des maîtres se trouve au deuxième pilier, à gauche de l'abside⁹².

Il est facile d'imaginer sur place, lors d'une visite aux Jacobins, l'intensité de la vie scolaire qui anime le grand couvent aux XIII^e et XIV^e siècles. Le portique qui mène de l'entrée principale du « plan des Bretonnières » à la porte du cloître, au sud, puis à l'ouest de l'église, passe alors sous le *scriptorium*, où se copient les manuscrits. Entrons par la porte sous l'aile ouest du cloître. Voici la grande cellule du maître régent. C'était au début, avec la cellule du prieur, les deux uniques cellules individuelles. Après le dortoir des convers, c'est la bibliothèque qu'on rebâtira ailleurs en 1307. Au premier étage, ce sont les écoles, au même niveau que le *scriptorium*, qui communiquent par une porte. Au coin nord-ouest du jardin, une petite maison acquise dès 1230, loge le scribe Bonel, premier des artisans du

⁸⁹ Actes du chapitre de Carcassonne (1293), nos III à VI. *Acta capitulorum provincialium Ord. Fr. Praed.*, éd. C. DOUAIS, 1894, 373-378.

⁹⁰ « *Ad promotionem studii Tholosani, reverendum patrem fratrem Ramundum Guilha, professorem theologie facultatis, assignamus pro doctore conventui tholosano* ». Chapitre de Castres (1295), no 11. *Acta*, 395. L'ordre répondait ainsi à la requête présentée en 1290 au chapitre de Pamiers par l'Université de Toulouse, ainsi qu'il s'y était engagé lui-même dans sa réponse, HGL, VII, 593, n. 1. Cf. *Acta*, 345-347.

⁹¹ Cf. supra, n. 57. et PERCIN, *De Academia Tolosana*, II, no 6 et III-V, dans *Monumenta...* 152 et 157 - 160, 193.

⁹² PERCIN, 267, no 9.

parchemin sur le site de la rue qui porte encore le nom de Pargaminière. A l'ouest du portail de l'église, les achats de parcelles à partir des années soixante, ont permis de dégager une sorte de pré-aux-clercs, pour les ébats des séculiers qui suivent les cours du couvent. En 1307, on y construira un cloître avec les colonnes et chapiteaux du grand cloître primitif, qu'on rebâtit alors en marbre⁹³.

Après 1303, la province de Provence étant subdivisée, le *studium* des Jacobins devient l'école principale de la nouvelle province et monte au degré suprême des écoles, en devenant *studium generale*, ouvert aux meilleurs étudiants de tout l'ordre. Il abrite d'ailleurs par roulement d'autres écoles préparatoires, logiques, morales ou philosophiques. L'enseignement théologique y est donné selon la forme la plus évoluée des Universités de Paris et d'Oxford. Toulouse n'est pas isolé, même s'il est l'école suprême. Bordeaux le double. Une quinzaine d'écoles théologiques du plus haut niveau l'accompagnent. On compte alors dans la province trois cents étudiants sur un total de 2000 religieux environ⁹⁴. Cette concentration de jeunes religieux dans les principaux couvents d'étude de la province ne va pas, bien sûr, sans agitation ni problème, mais quelle vitalité!⁹⁵

Il faut conclure. Lors de la fondation des Jacobins, en 1229, le comté de Toulouse ne possédait pratiquement aucun milieu scolaire. A Toulouse, les écoles de Saint-Etienne et de Saint-Sernin, qui s'étaient réorganisées à la fin du XI^e siècle n'ont laissé aucune trace de leur activité, ni même de leur existence à partir du milieu du XII^e⁹⁶. La culture était certes vivante et riche, mais elle était surtout orale et coutumière, spécialement sur le plan religieux. Il fallait envoyer aux écoles lointaines, à Bologne comme à Paris, les clercs qu'on voulait doter d'une formation efficace. Le développement surprenant de l'école théologique des Jacobins, a non seulement rayonné directement sur l'enseignement des clercs et la prédication aux fidèles, il a con-

⁹³ *Les Jacobins*, nnos 16 à 19. On aperçoit le plan de ce cloître sur le plan Saget, reproduit n° 113.

⁹⁴ Pour le total des frères avant 1303, dans la province encore indivise de Provence, CF 8 (1973), 65. Repris DoPr, 364. Pour le total des étudiants à la même date, CF 20 (1985), 296 et n. 102.

⁹⁵ P. AMARGIER, *Précheurs et mentalité universitaire dans la province de Provence au XIII^e siècle*, CF 5 (1970), 134-139. Repris dans *Etudes sur l'Ordre dominicain. XIII^e-XIV^e s.*, Marseille 1986, 29-51.

⁹⁶ M.-H. VICAIRE, *L'école du chapitre de la cathédrale...* CF 5 (1970), 35-38.

tribuée au premier chef à soutenir l'installation et le développement de l'Université à Toulouse, comme à Montpellier faisait l'école des Prêcheurs. Ainsi les Jacobins ont aidé Toulouse, et même tout le Midi, à se doter d'une culture universitaire qui s'est épanouie aux XIV^e siècle.

Allons plus loin. Ce n'est pas seulement la technique de la recherche et de l'enseignement supérieur qui a bénéficié dans le pays du rayonnement des Jacobins, c'est le contenu de cet enseignement. D'abord le progrès, disons mieux l'existence de la théologie chrétienne: les techniques de l'édition des textes bibliques, de la critique textuelle et de l'interprétation de la Bible, la prise de position résolue en faveur du sens littéral et l'affinement des méthodes de commentaire et de discussion... Je m'en voudrais d'insister sur ces points. Mais il faut dire encore un autre mot. L'école de théologie des Prêcheurs, en imposant dans ses écoles une forte formation philosophique, dont Aristote n'était que le principal des inspirateurs, a contribué à diffuser dans la culture de tout le pays une certaine manière d'envisager le monde de notre expérience dans son être et dans ses causes propres. C'est cette vision scientifique du monde, si différente de la tradition symbolique plus ou moins néo-platonicienne qui régnait au XII^e siècle, qui s'est finalement imposée dans notre culture d'Occident.

Les théologiens de la Province de Toulouse, lorsqu'ils s'en allaient à l'Université de Paris couronner leurs études, étaient reçus à la chaire de Saint-Jacques dite « des étrangers », celle de S. Albert et de S. Thomas. Aussi l'attachement à la pensée et à la personne de S. Thomas était-il particulièrement vivant aux Jacobins. On comprend pourquoi Urbain V, en 1368, quand il fallut attribuer à un couvent de l'Ordre les reliques de l'Aquinat, que les cisterciens de Fossanova acceptaient enfin de restituer aux Prêcheurs, décida de les confier aux Jacobins de Toulouse, « la plus belle des églises de l'Ordre »⁹⁷, ajoutait-il.

C'est sur cette déclaration qu'il convient de conclure, en évoquant l'enthousiasme des Toulousains dans cette circonstance, à l'unisson de celui des Prêcheurs⁹⁸: cette foule, « 150 000 » fidèles dit-on, qui le dimanche 28 janvier 1369, à la lumière des

⁹⁷ Bulle du 16 juin 1368, éd. C. DOUAI, *Les reliques de S. Thomas d'Aquin*, Paris, 1903, 59-61. *Les Jacobins*, no 88.

⁹⁸ *Les Jacobins*, 44-49.

cierges, conduite par le duc Louis d'Anjou, frère du roi Charles V, par les archevêques de Toulouse et de Narbonne et une masse de prélats, de seigneurs et de notables, s'en alla chercher au Féretra les reliques arrivées à l'aurore, venant de Prouilhe et d'Italie, et les apporta triomphalement dans l'église des Jacobins. Elles y sont restées jusqu'en 1791, à la Révolution, objet d'un culte foisonnant⁹⁹. Elles y sont revenues le 21 octobre 1974, grâce aux efforts tenaces et généreux de quelques Toulousains¹⁰⁰, à l'occasion du septième centenaire de la mort du saint dont le culte s'est ranimé¹⁰¹. En 1985, lors du sixième centenaire de la consécration de l'église, une exposition¹⁰² d'un extrême intérêt a rassemblé au réfectoire du XIV^e siècle une foule de pièces archéologiques, de manuscrits, d'images et de reproductions, provenant pour la plupart des Jacobins et conservés en grande partie aux archives, bibliothèques et sanctuaires de la ville. Cette collection des monuments de la vie des Jacobins dans la ville et de la ville aux Jacobins, dans des édifices entièrement restaurés après un siècle et demi d'engagements et de travaux de toute sorte, illustrait de la façon la plus émouvante les ferveurs que Toulouse a manifestées au cours des siècles et continue d'exprimer de nos jours pour et par les Jacobins.

⁹⁹ *Les Jacobins*, nnos 97-106 et 139-140.

¹⁰⁰ Jean cardinal GUYOT, *Le retour du corps de saint Thomas d'Aquin à l'église des Jacobins de Toulouse*, dans *VIIe Centenaire de saint Thomas d'Aquin et restauration de l'Eglise des Jacobins*, Toulouse 1974, 5-8.

¹⁰¹ Q'il suffise de nommer Maurice Prin, conservateur des Jacobins, et le professeur Paul Ourliac.

¹⁰² *Les Jacobins (1385-1985)*. Exposition du sixième centenaire de la dédicace de l'église des Jacobins, au réfectoire des Jacobins, du 10 septembre au 27 octobre 1985.